



Grand-Duché de Luxembourg
Großherzogtum Luxemburg

Commune de
Gemeinde

Lorentzweiler

Extrait du registre aux délibérations

du Conseil Communal de la commune de Lorentzweiler

Séance du 20 janvier 2026

Date de l'annonce publique de la séance : 14 janvier 2026

Date de la convocation des conseillers : 14 janvier 2026

Présents : Mme Kirsch-Hirtt, bourgmestre ; M. Bach ; M. Alexander, échevins, M. Kremer A. ; M. Kremer B. ; M. Mersch ; Mme Schmit ; Mme Ney ; Mme Calvario ; M. Batista, conseillers ; M. Flener, secrétaire.

Excusé : M. Wahl, conseiller

Absent : /

Point de l'ordre du jour: 7

Objet : **Approbation définitive d'un plan d'aménagement particulier (nouveau quartier) PAP NQ « Im Raesecker » à Bofferdange.**

Le Conseil Communal,

Revu l'avis au public du 24 juin 2025 visant la publication d'un PAP NQ « Im Raesecker » à Bofferdange;

Vu que le projet en question est présenté pour le compte de la société HOUSE CONCEPT S.A. domiciliée à 109A, route de Luxembourg, L-7241 Bereldange ;

Vu les remarques formulées dans l'avis de la cellule d'évaluation du 14 juillet 2025 ;

Considérant que le demandeur a tenu compte des remarques formulées par la cellule d'évaluation en son avis du 14 juillet 2025 ;

Vu le certificat de publication du 29 juillet 2025 d'où il résulte qu'une réclamation a été introduite en date du 23 juillet 2025 auprès du collège des bourgmestre et échevins ;

Considérant que le dossier adapté a tenu compte de la remarque formulée dans la lettre de réclamation du 23 juillet 2025 ;

Vu les dispositions de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

décide à l'unanimité

d'approuver définitivement le PAP NQ (PAP 20125/37C) « Im Raesecker » concernant des fonds sis à Bofferdange au lieu-dit « Im Raesecker » présenté par le bureau d'architecture ARCO et le bureau d'ingénieurs Schroeder & Associés de Luxembourg pour le compte de la société Am Déieregaard S.A. 109A, route de Luxembourg L-7241 de Bereldange.

Ainsi décidé date qu'en tête

Le Conseil Communal,

Pour extrait conforme,

Lorentzweiler, le 21.01.2026

Le Bourgmestre,

Marguy Kirsch-Hirtt,

Le Secrétaire,

Frank Flener.

